



Vendre un bien acquis avec un pret action social

Par **isabelle**, le **07/02/2011** à **10:28**

Bonjour,
j'ai acheté un appartement en octobre 2006 avec un pret pas mais aujourd'hui je travaille a 80km de cette residence et souhaiterais la vendre.
il me reste 85000 euro a payer. puis je vendre(sans plu-value) rembourser la totalité de mon pret. sans payer de frais supplementaire.
merci d'avance

Par **amajuris**, le **07/02/2011** à **13:29**

bjr,
il faut relire votre contrat de vente et votre contrat de prêt pour vérifier si cette vente est autorisée. généralement les remboursements anticipés de prêt prévoient des pénalités à la charge de l'emprunteur.
cdt